



<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisquitaine.com - http://www.jurisquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'immeubles situés sur la commune de SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS (Dordogne), sur une mise à prix de 10 000 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX, au Palais de Justice, Pôle civil, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX le MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2019 A 14 HEURES, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de la CRCAM Charente-Périgord, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro D 775 569 726, dont le siège social est sis 28-30 Rue d'Epagnac 16800 SOY AUX, représentée par le Responsable du Service Risques Crédits Recouvrement, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente des immeubles situés sur le territoire de la commune de SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS (Dordogne), lieudit Boussenat, cadastrés section B n°1042, B n°1043, B n°1324, B n°1352 d'une contenance totale de 10 a 13 ca, consistant, sur la parcelle cadastrée section B n°1043, en une maison d'habitation, ayant fait l'objet d'une restauration inachevée, composée de : une pièce principale de 28 m², une pièce donnant sur l'arrière de 21,60 m², une pièce centrale avec cheminée de 20,64 m², un ancien garage aménagé en pièce de vie de 26,63 m², une mezzanine de 26,74 m², un grenier comprenant 2 pièces, un abri accolé à la maison d'habitation de 27,52 m², et terrain autour, une partie du jardin étant séparée du corps principal par un chemin rural et une parcelle de terrain, constituant l'assiette d'un ancien chemin rural, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exception ni réserves.

Une visite des lieux est organisée par la SCP RODRIGUEZ-PEYSSI, Huissiers de Justice à PERIGUEUX, le 12 Septembre 2019 de 14 h 30 à 16 h 30 (Tél : 05.53.35.75.25).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX, sous le n°19/00012, ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°218031.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 01/08/2019. Signé : Me F. MOUSTROU. Pour avis.